



## Mobilité

### **OBJET : Dissolution du Syndicat Intercommunal de Transports Collectifs de la Région Châteaubriant-Nozay-Derval et désignation des délégués pour clôturer les comptes**

### **EXPOSE**

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a décidé de modifier ses statuts pour assumer la nouvelle compétence « autorité organisatrice de la mobilité » conformément à la possibilité offerte par la loi d'orientation des mobilités promulguée le 24 décembre 2019 qui vient encourager le développement des solutions de déplacement sur l'ensemble du territoire national.

Cette prise de compétence s'inscrit dans la continuité de l'élaboration d'un Plan Global de Déplacement pour la période 2020-2025 et de l'expérimentation de nouvelles solutions de mobilité et de nouveaux services à l'image de la maison de la mobilité avec son guichet multimodal à la gare de Châteaubriant.

La communauté de communes étant couverte par le Syndicat Intercommunal de Transports Collectifs de la Région Châteaubriant-Nozay-Derval qui gère pour partie l'organisation et le fonctionnement des transports réguliers destinés principalement aux scolaires et des transports collectifs à la demande, elle y est représentée par substitution à ses communes membres.

Dans ce contexte, il est proposé d'engager la procédure de dissolution de ce syndicat afin de constituer un guichet unique sur l'offre de transport à la maison de la mobilité pour faciliter l'accès à l'information et adapter les services pour répondre au mieux aux attentes des habitants.

Cette intégration offrirait une optimisation des coûts de fonctionnements généraux permettant un redéploiement du gain sur le financement de nouvelles solutions de mobilité. Elle sera également l'occasion de conforter le partenariat avec la Région pour améliorer la qualité de l'offre et son intermodalité.

Un groupe de travail associant les élus des sept communes de la région de Nozay qui sont également membres du syndicat et un représentant du Conseil régional des Pays de la Loire sera mis en place pour déterminer les conditions de liquidation.

Afin de gérer le syndicat jusqu'à sa dissolution, il vous est proposé de désigner ses délégués conformément aux statuts en vigueur soit un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune.

La liste des délégués est jointe à la présente délibération.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Mobilité » du 1<sup>er</sup> juillet dernier.

## DECISION

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) d'engager la procédure de dissolution du Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de la Région de Châteaubriant-Nozay-Derval ;
- 2) de désigner les représentants au Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de la Région de Châteaubriant-Nozay-Derval conformément à la liste annexée ;
- 3) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à la majorité  
2 contre (M. Bernard GAUDIN – M. Jean-Michel DUCLOS)  
7 abstentions (M. Alain LE TOLGUENEC -  
M. Alain RABU – M. Jean-Noël BEAUDOUIN  
– M. Jean-Yves GICQUEL – Mme Béatrice  
PIERRISNARD – Mme Isabelle MICHAUX –  
Mme Marie-Anne LAILLET)

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 23 juillet 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20200930-353-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-09-2020

Publication le : 30-09-2020

Conseil Communautaire du



Le Président,  
  
Alain HUNAUT

Annexe – Liste des représentants de la Communauté de Communes  
au SITC Région Châteaubriant – Nozay - Derval

Communes	Titulaire	Suppléant
LA CHAPELLE-GLAIN	Nathalie BEAUDOUIN	Amélie PINEAU
CHATEAUBRIANT	Mme Catherine CIRON	Mme Jacqueline BOMBRAY
DERVAL	Mme Jacqueline LEBLAY	M. Michel HORHANT
ERBRAY	M. Jean-Noël BEAUDOIN	Mme Ludivine GUIBRETEAU
FERCÉ	Mme Gaëlle BRAUD	M. Thomas GILET
GRAND-AUVERNÉ	M. Sébastien CROSSOUARD	Mme Marie-France JOLY
ISSÉ	Mme Brigitte CHIRADE	Mme Tatiana GUILLEMOT
JANS	M. Arnaud PELÉ	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNÉ-des-MOUTIERS	M. David JOLY	M. Christian RATTAZI
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	M. Jérémy CERISIER
LUSANGER	M. Jérôme PENIGUEL	M. Arnaud BERNARD
MARSAC SUR DON	M. Benoit NAËL	Mme Sarah MONNIER
LA MEILLERAYE-de-BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	Mme Yannick CHANTÔME
MOISDON-la-RIVIÈRE	Mme Dominique CHIRADE	Mme Marie-Josèphe LEMAITRE
MOUAIS	M. Yvan MENAGER	M. Sébastien HAULBERT
NOYAL-sur-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN	M. Jean-Noël CHOBLET
PETIT-AUVERNE	M. Maurice GICQUEAU	M. Guy DELAUNAY
ROUGÉ	Mme Anne-Cécile FIDON	Mme Catherine LE HECHO
RUFFIGNE	M. Lorenzo QUINIO	Mme Laure SCHELL
SAINT-AUBIN-des-CHATEAUX	Mme Marie-Paule SECHET	M. Michel BERTRAND
SAINT-JULIEN-de-VOUVANTES	Mme Pauline HALLET	M. Loïc BOURDEL
SAINT-VINCENT DES LANDES	Mme Ginette RAYNARD	Mme Isabelle ROUÉ
SION LES MINES	M. Stéphane HOUSSAIS	Mme Marie-Laure NEVEU
SOUDAN	Mme Nathalie PIGREE	
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	
VILLEPÔT	M. Jérôme BLOT	

Reception par le Préfet : 30-09-2020

Publication le : 30-09-2020



Le Président,  
*Alain HUNAULT*  
Alain HUNAULT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS			X	P	M. Bernard GAUDIN
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Alain LE TOLGUENEC
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET			X	P	M. Alain RABU
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20200930-353-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-09-2020

Publication le : 30-09-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT